



## Communiqué de presse

# L'Enquête nationale appelle à des changements en profondeur pour éradiquer la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones

### La tragédie des femmes et des filles disparues et assassinées est enracinée dans les violations des droits de la personne et des droits des Autochtones

**Gatineau (Québec), le 3 juin 2019** – Le rapport final de l'Enquête nationale révèle que les violations persistantes et délibérées des droits de la personne et des droits des Autochtones, et les abus qui en découlent, sont à l'origine des taux effrayants de violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones. Le rapport en deux volumes, présenté aujourd'hui au premier ministre Justin Trudeau lors de la cérémonie de clôture au Musée canadien de l'histoire, appelle à des changements en profondeur sur les plans juridique et social afin de mettre un terme à la tragédie qui a dévasté les communautés autochtones partout au pays.

Intitulé *Réclamer notre pouvoir et notre place*, le rapport de l'Enquête nationale renferme les vérités propres de plus de 2 380 membres de famille, survivantes de la violence, experts et Gardiens du savoir, présentées durant une période de plus de deux ans dans le cadre d'audiences publiques et de processus de consignation de la vérité tenus d'un bout à l'autre du pays. Il contient 231 appels à la justice distincts s'adressant aux gouvernements, aux institutions, aux fournisseurs de services sociaux, à l'industrie, et à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes.

« Malgré des circonstances et des contextes variables, tous les meurtres et disparitions ont en commun la marginalisation économique, sociale et politique, le racisme et la misogynie qui font partie intégrante du tissu social canadien », a expliqué la commissaire en chef Marion Buller. « La dure réalité, c'est que nous vivons dans un pays dont les lois et les institutions perpétuent les violations des droits fondamentaux, ce qui mène à un génocide envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones. »

Comme l'indique le rapport final, les témoignages des membres de famille et des survivantes de la violence ont fait état d'un contexte marqué par les traumatismes multigénérationnels et intergénérationnels et par la marginalisation sous forme de pauvreté, de logement précaire ou d'itinérance et d'obstacles à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé et au soutien culturel. Les experts et les Gardiens du savoir ont parlé des politiques coloniales et patriarcales qui ont éloigné les femmes de leur rôle traditionnel dans les communautés et au sein de la gouvernance et diminué leur statut social, les rendant ainsi vulnérables à la violence.

« Pour mettre un terme à cette tragédie, il faut rendre aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA le pouvoir et la place qui leur reviennent, ce qui nécessite de faire tomber les structures du colonialisme au sein de la société canadienne », a déclaré la commissaire Michèle Audette. « Cette tâche n'incombe pas seulement aux gouvernements et aux politiciens. Il appartient à tous les Canadiens et Canadiennes d'en tenir nos dirigeants responsables. »

L'Enquête nationale dépose en même temps un rapport spécifique au Québec afin d'accorder une attention particulière au problème de la violence envers les femmes et les filles autochtones dans cette province. Le



rapport souligne des enjeux particuliers comme la barrière de la langue, les services de santé et les services sociaux fournis par des congrégations religieuses, de même que les interactions entre les Autochtones et les services de police provinciaux.

« Au Québec, les femmes autochtones se sentent isolées de leurs sœurs du reste du pays : la langue constitue un obstacle et la violence institutionnelle a rompu les liens familiaux et communautaires. Nous ne pouvons comprendre notre présent qu'en le mettant en relation avec le passé, et il nous faut les accepter tous deux pour pouvoir forger un avenir riche de sens », a souligné la commissaire Audette.

« Cependant, la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones n'est pas seulement un problème pour certaines communautés ou des personnes en particulier », a ajouté la commissaire Qajaq Robinson. « Pour mettre fin à ce génocide et faire du Canada une nation décolonisée, il faut établir une nouvelle relation et un partenariat d'égal à égal entre tous les Canadiens et Canadiennes et les Autochtones. »

Les appels à la justice de l'Enquête nationale, présentés comme impératifs juridiques plutôt que comme des recommandations facultatives, exposent des mesures de transformation dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la justice et de la culture, notamment les suivantes :

- Créer un poste d'ombudsman national des droits des Autochtones et des droits de la personne et mettre sur pied un tribunal national des droits des Autochtones et des droits de la personne
- Concevoir et mettre en œuvre un plan d'action national pour veiller à un accès équitable à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la sécurité et aux soins de santé
- Offrir un financement à long terme à des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation portant sur la prévention de la violence et sur la lutte contre la violence latérale
- Interdire la prise en charge d'enfants fondée sur la pauvreté et les préjugés culturels

« Le puissant dossier historique créé par l'entremise de l'Enquête nationale n'aurait pu voir le jour sans le courage et la force incommensurables des familles et des survivantes qui sont venues livrer leur vérité sacrée », a indiqué le commissaire Brian Eyolfson. « Pendant trop longtemps, le Canada a fait la sourde oreille à leurs histoires racontant les pertes, la détresse et l'injustice qu'elles ont vécu. Alors que nous établissons une nouvelle façon d'aller de l'avant, leurs voix doivent continuer à nous guider. »

Tout au long du processus de consignation de la vérité, l'Enquête nationale a placé les expériences vécues par les membres de famille de proches disparues et les survivantes devant celles des autres personnes détenant habituellement le pouvoir, comme les politiciens, les représentants gouvernementaux et les membres des médias. L'Enquête nationale maintient que cette façon de faire continue d'être essentielle à la réussite de la mise en œuvre des appels à la justice et elle souligne qu'il est important que les gouvernements cherchent de façon proactive à obtenir le point de vue des familles et des survivantes et à assurer leur participation.

- 30 -

**Source :**

Communications de l'Enquête nationale  
Courriel : [media@mmiwg-ffada.ca](mailto:media@mmiwg-ffada.ca)

**Responsable des communications :**

Catherine Kloczkowski  
Courriel : [c.kloczkowski@mmiwg-ffada.ca](mailto:c.kloczkowski@mmiwg-ffada.ca)  
Téléphone : 613-295-5715